

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20210705-D\_05\_07\_2021\_03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/07/2021

Affichage : 13/07/2021

**Délibération n°05-07-2021-003**

*1.7 Actes spéciaux et divers*

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE *Séance du Lundi 5 juillet 2021*

|                     |              |
|---------------------|--------------|
| Date de convocation | 29 juin 2021 |
| Date d'affichage    | 29 juin 2021 |

|                     |                      |
|---------------------|----------------------|
| Membres en exercice | 55                   |
| Membres présents    | 44                   |
| Votants             | 53 (dont 9 pouvoirs) |

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le 5 juillet à 18h30, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente à Duneau, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

**ETAIENT PRESENTS** : 43 - M. Éric BARBIER, M. Raymond BELLENCONTRE, Mme Catherine BOSSY, M. Régis BOURNEUF, M. Régis BREBION, M. Nicolas CHABLE, Mme Catherine CHANTEPIE, M. Guy CHEVAUCHER, M. Jean-Pierre CIRON, M. Joël CIRON, Mme Christine CORMIER, M. Dominique COUALLIER, M. Arnault de CALONNE, Mme Liliane DENIS, M. Éric DESCOMBES, M. Jean DUMUR, Mme Patricia ÉDET, M. Dominique ÉDON, M. Yves GOULLIER, M. Thierry GUÉRIN, M. Gérard GUESNÉ, M. Jean-Yves HERMELINE, Mme Cécile KNITTEL, Mme Marie-Line LEDRU, Mme Michèle LEGESNE, Mme Bénédicte MARCHAIS, M. Roland MARCOTTE, Mme Myriam MORAND, M. Jannick NIEL, M. Michel ODEAU, M. Eric PAPILLON, Mme Nadège PIOGER, M. José PLANS, M. Jean-Yves RENARD, M. Thierry RENVOIZÉ, M. Didier REVEAU, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Xavier TERRIER, M. Didier TORCHÉ, M. Jean-Pierre TORCHÉ, Mme Christiane VAN RYSSEL, Mme Laëtitia VEEGAERT, Mme Jeannine VENDÔME.

**REPRESENTES** : 1 - M. Willy PAUVERT représenté par Mme Virginie GODARD.

**POUVOIRS** : 9 - M. Emmanuel BOIS ayant donné pouvoir à Mme Bénédicte MARCHAIS, M. Pierre BOULARD ayant donné pouvoir à Mme Laëtitia VEEGAERT, M. Pascal BOURGOIN ayant donné pouvoir à M. Eric PAPILLON, M. Alain CRUCHET ayant donné pouvoir à Mme Jeannine VENDÔME, Mme Amélie DANGEUL ayant donné pouvoir à Mme Patricia ÉDET, Mme Delphine LETESSIER ayant donné pouvoir à M. Gérard GUESNÉ, Mme Françoise PELLODI ayant donné pouvoir à M. Nicolas CHABLE, M. Laurent PHILIBERT ayant donné pouvoir à M. Didier REVEAU, M. Gaëtan THOMAS ayant donné pouvoir à Mme Cécile KNITTEL.

**EXCUSES** : 2 - M. Thierry BODIN, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : M. Joël CIRON.

**CRTE : AUTORISATION DE SIGNATURE  
DE LA CONVENTION D'INITIALISATION AVEC L'ETAT**

Le Conseil de communauté,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu le rapport du Président,  
Après en avoir délibéré,

**PREND ACTE** que dans le cadre de la relance économique du Pays, l'Etat propose aux établissements publics intercommunaux de conclure un Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE).

**EST INFORME :**

- que le CRTE, signé pour la durée du mandat, constitue un document cadre qui regroupe l'ensemble des projets des communes et de la Communauté de communes en termes de développement économique, d'environnement, de cohésion sociale et territoriale : éducation, sport, culture, revitalisation urbaine, mobilités, économie, emploi, agriculture, aménagement numérique, développement durable ;
- qu'il tient compte des objectifs du projet de territoire et des différents documents de planification et de programmation existants (PLUI, ...) ;
- qu'une convention d'initialisation du CRTE doit être conclue entre l'Etat et la Communauté de Communes de l'Huisne Sarthoise (CCHS).

**PROPOSE** que les axes d'intervention suivants soient retenus pour le CRTE de la Communauté de Communes de l'Huisne Sarthoise :

- Favoriser un aménagement équilibré du territoire et qui en valorise le patrimoine paysager, bâti et naturel,
- Affirmer et développer le potentiel économique du territoire,
- Soutenir la mise en place d'équipements structurants et conforter l'offre de services de proximité,
- Répondre aux besoins de la population en matière de logements,
- Soutenir la transition énergétique et la préservation des ressources du territoire.

**PREND ACTE** que les communes ont par ailleurs transmis leurs projets pour la période comprise entre 2021 et 2026 et que ceux-ci seront annexés à la convention d'initialisation du CRTE.

**AUTORISE** le Président à :

- signer la convention d'initialisation ou protocole d'engagement du CRTE avec l'Etat,
- accomplir tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

Adopté à l'unanimité

Voix pour : 53  
Voix contre : 0  
Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique  
Le 5 juillet 2021

Pour extrait conforme  
Le 6 juillet 2021

Le Président

M. Didier REVEAU